



Module 1

Transcription du tutoriel sur les brevets d'inventions

Yann de Kermadec : le rôle de l'expert

Quel est le rôle de l'expert ?

Alors le rôle de l'expert, en ce qui concerne les brevets et l'innovation, il y a une galaxie d'experts si je puis dire. Donc on ne peut pas tous les décrire, je parlerai un petit peu du rôle que je tiens. Donc j'essaie d'aider des personnes, des équipes, des entreprises à mieux innover en utilisant le brevet, pas simplement sur ce qu'on voit souvent sur les brevets, la partie juridique, je protège mon invention, mais globalement pour toutes les étapes du processus d'innovation. Pour bien positionner les projets, pour bien s'informer, pour bien faire la créativité et après pour bien coopérer avec d'autres entreprises, organismes et ensuite bien sûr pour bien exploiter ce qui était protégé.

Et la relation entre l'expert et l'innovateur ?

Alors la relation, moi je travaille soit principalement avec des innovateurs donc des chercheurs, des concepteurs, un peu avec des spécialistes brevets qui sont soit dans l'entreprise, ingénieur brevet, soit en profession libérale, donc des conseils en propriété industrielle. Donc je peux éclairer la question, étant très proche de la conception, donc la coopération et le langage commun ne me pose aucun problème. Là où je pense que les chercheurs et les concepteurs rencontrent des difficultés, c'est quand ils ont à parler avec quelqu'un qui est très juriste, donc conseils en propriété industrielle, ingénieurs de brevets, parce qu'ils ne sont pas tout à fait sur le même langage. Donc assez naturellement le concepteur se rassure, ma belle invention avec toutes ses caractéristiques, même à la limite sa couleur, sa forme, son histoire, ses avantages. Et le conseil en propriété industrielle, lui c'est plutôt câblé sur la question quelles sont les combinaisons nouvelles du moyen que vous proposez ? D'où l'intérêt de bien comprendre le langage de l'autre.

